republique française Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE D'ADE

Séance du 13 décembre 2022

Membres en exercice :

Date de la convocation : 08/12/2022

14

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents: 12

Présents: Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS.

Votants: 13

Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD.

Pour: 0

Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC,

Excusés:

Représentés: Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Jean-Marc BOYA.

Contre: 13

Abstentions: 0

Absents: Sofia GAZZOLA.

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Lycée de Sarsan - Demande subvention voyage scolaire - DE 048 2022

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le lycée La Serre de Sarsan sollicite une subvention pour réduire le coût des familles des élèves de 1ère et Terminale participants à un voyage linguistique à Kent en Angleterre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse d'attribuer une subvention.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire,

Jean-Marc BOYA.

Le secrétaire de séance, Mathilde BOURDIEU